

Compte-rendu du conseil d’école n°1 **Lundi 7 novembre 2022 à Saint Sulpice d’Arnoult**

La séance débute à 18h30.

Présents :

<u>Enseignants :</u>	<u>Représentants des communes :</u>	<u>Représentants des parents d’élèves :</u>
-directeur(trices) Madame DUMONT St Sulpice d’Arnoult) Monsieur LEYRIS (Plassay) Madame PAIN (Les Essards) -adjointes :Mesdames CHATEL, GONZALEZ, BOUCHER, DANIEL , FAITY, NICOLON	Monsieur BACHEREAU (maire de Plassay, Président du SIVOS), Monsieur VIDAL (maire de Les Essards) Madame SIGNAT (maire de Saint Sulpice d’Arnoult) Monsieur POCH (adjoint au maire de Saint Sulpice d’Arnoult et délégué au SIVOS) Madame FELIX (déléguée au SIVOS)	Mesdames AUGÉ, BERGÉ, BINET, BLOT, BROUSSE-MONTEIL, DRILHON, FEDY, LOUSTAUD, SOLA-NORMAN, FRAGNEAU

Absents excusés :

Madame SALMON (Inspectrice de l’Éducation Nationale)

Monsieur RENARD (DDEN)

Mesdames BERTRAND, BESSON, HOUDART, LAURENT et Monsieur ATIG (Représentants de parents d’élèves)

Mode de fonctionnement du conseil des écoles

Les conseils des écoles de Plassay, de Saint Sulpice d’Arnoult et des Essards ont chacun voté à l’unanimité le regroupement des trois conseils d’école en un seul.

1/ Présentation des membres du conseil d’école et de la communauté éducative, résultats des élections,

Présentation des membres du conseil d’école et de la communauté éducative :

- A Plassay, Mme Chatel est nommée sur la classe de PS-GS.
- A Saint Sulpice d’Arnoult, aucun changement dans l’équipe pédagogique.
- Aux Essards, Mme Pain est à la direction de l’école de façon définitive, Mme Nicolon est l’enseignante des Ce2-Cm1.

Deux AESH (Aide aux Elèves en Situation de Handicap) sont nommées sur l’école des Essards, Mmes JEAN et ROUSSELLE.

Les représentants des parents d’élèves élus cette année sont :

	Plassay	Saint Sulpice d’Arnoult	Les Essards
Titulaires	Mme Blot Mme Augé M. Atig	Mme Drilhon Mme Fragneau Mme Bertrand	Mme Berge Mme Brousse-Monteil Mme Sola-Norman
Suppléants	Mme Loustaud Mme Besson	Mme Laurent	Mme Binet Mme Fédy Mme Houdart

Résultat des élections du vendredi 7 octobre :

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 7 octobre 2022 dans chacune des 3 écoles du RPI.

Dans chaque école du RPI, une seule liste s'est présentée.

Pour les 3 écoles, l'intégralité des votes a été réalisée par correspondance.

	Plassay	Les Essards	Saint Sulpice
Nombre d'électeurs inscrits	127	128	115
Nombre de votants	104	72	69
Suffrages exprimés	102	66	58
Participation	81,89%	56,25 %	60 %

L'année prochaine, l'équipe pédagogique des 3 écoles du RPI reconduit le vote uniquement par correspondance.

2/ Effectifs et répartitions des classes

Actuellement, la répartition est la suivante :

École de Plassay	École de St Sulpice d'Arnoult	École de Les Essards
Classe de PS/ GS 1 : 21 élèves 13 PS / 8 GS	Classe de CP : 21 élèves	Classe de CE2-CM1 : 23 élèves 14 CE2 / 9 CM1
Classe de PS / GS 2 : 20 élèves 12 PS / 8 GS	Classe de CP-CE1 : 21 élèves 6 CP/ 15 CE1	Classe de CM1-CM2 : 24 élèves 17 CM1 / 7 CM2
Classe de MS : 27 élèves	Classe de CE1- CE2 : 21 élèves 6 CE1 / 15 CE2	Classe de CM2 : 24 élèves
Total : 68 élèves	Total : 63 élèves	Total : 71 élèves

Soit un total de 202 élèves pour tout le RPI.

3/ Mise à jour du règlement intérieur des écoles

Dans le passage au chapitre 3, paragraphe 4 sur la coopérative scolaire, la mention de la cotisation est supprimée.

Vote à l'unanimité du nouveau règlement scolaire.

4/ Sécurité à l'école : exercices incendie et PPMS ; Organisation des surveillances des cours de récréation

Le nombre d'exercices à faire dans l'année est de 5 : 2 exercices évacuation "incendie", 2 exercices PPMS RM (risques majeurs) et 1 exercice PPMS AI (Attentat / Intrusion).

École de Plassay :

● Le 27 septembre 2022, un exercice d'évacuation en cas d'incendie a été effectué à 9h35. Les enfants étaient prévenus de l'exercice et de son objectif. Le scénario était le suivant : un feu s'est déclenché dans la cuisine.

Les classes de Mme GONZALEZ et M. LEYRIS étaient dans leurs classes en activité au moment de l'exercice ; celle de Mme CHATEL était dans la salle de motricité.

La cantinière a déclenché l'alarme dans la salle de cantine en appuyant sur le système prévu.

Les 3 classes se sont rendues sur le lieu de regroupement (dans la cour de récréation près du portail) dans le calme, très rapidement en moins de 30s. Le signal a bien été entendu par les 3 classes (peu de bruit à ce moment-là).

Les différentes tâches à effectuer ont été réalisées sauf la coupure de l'électricité.

Un autre exercice incendie sera effectué dans l'année sans que personne (enseignants, ATSEM, enfants) ne soit prévenu.

- L'exercice de PPMS sur le thème « intrusion / attentat » a été organisé le 18 octobre 2022 à 9h15. Cette année encore, les enfants se sont cachés en restant silencieux. Il n'est pas question d'inquiéter les enfants. C'est pourquoi l'exercice a été présenté sous forme de jeu joué suite à la lecture de l'album « Mes amies les souris ».

Le scénario était le suivant : un individu, qui ne semble pas être dans son état normal, essaie de passer par-dessus le portail de récréation. Pour les enfants, il s'agissait d'un gros chat qui voulait manger des petites souris (les enfants étant les souris).

L'alerte a été donnée par la personne ayant vu cet individu, dans ce cas-là l'ATSEM de la classe de M. GONZALEZ. Le signal d'alerte est la prononciation de mot « souris » plusieurs fois.

Les 3 classes étaient dans leurs salles de classe au moment de l'exercice.

Les élèves ont réagi très vite et se sont cachés sans paniquer et dans le calme :

- La classe de Mme GONZALEZ dans la salle des maîtres, sous les tables.
- La classe de M. LEYRIS dans le couloir donnant au bureau de direction et la salle des maîtres.
- La classe de Mme CHATEL dans sa classe, sous les tables. Un petit meuble a été mis derrière la porte.

La porte des toilettes ne se fermant pas à clé, cette dernière classe va chercher un autre lieu à moins qu'un système de verrouillage puisse être ajouté.

Les portes donnant accès à la classe de M. LEYRIS et au hall d'entrée ont été fermées à clés.

Tous les enfants sont restés calmes et silencieux environ 10 à 15 min.

Le bilan est très positif. Le signal doit toutefois être dit plus fort afin que tous les enfants l'entendent bien.

Mme Ménard, adjointe de la mairie a assisté à l'exercice.

- Un exercice de confinement « classique » sera effectué prochainement.

- A Plassay, chaque enseignant est présent dans la cour de récréation dès que sa classe y est.

Ecole de Saint Sulpice d'Arnoult :

- L'exercice incendie a été fait le 28 septembre, sans mise en route des alarmes. Le temps de sortie pour un premier exercice est à raccourcir : 2min 25. Les 3 classes sortent par 3 sorties différentes.

Le point de regroupement est au niveau du terrain de basket.

- L'exercice PPMS attentat- intrusion sera conduit au mois de novembre. Le scénario sera celui d'une personne énervée qui veut rentrer dans l'école.

- Surveillance de récréation : les trois enseignantes sont en surveillance dans la cour. Les jeux sont proposés à la demande. Nous avons reçu un kit de matériels sportifs « Génération 2024 » dans le cadre des APQ (Activités Physiques Quotidiennes). La collation du matin est toujours possible en début de récréation mais elle est de la responsabilité des parents et est limitée à des fruits (frais, secs, compotes).

Ecole des Essards :

- L'exercice incendie a eu lieu le mardi 13 septembre à 14h50.

Chaque enseignant était dans sa classe. L'alarme a été déclenchée dans la classe de Mme Pain.

L'évacuation s'est faite dans le calme et rapidement, en 1min 25.

Lors du prochain exercice, et pour gagner encore un peu de temps, les trois classes auront pour consigne de se ranger parallèlement au portail mais les rangs tournés vers le terrain en herbe.

- L'exercice PPMS attentat intrusion aura lieu le jeudi 10 novembre (exercice de confinement), en présence de l'Equipe Mobile de Sécurité 17. Cette équipe, composée d'un gendarme et d'un CPE (Conseiller Principal d'Education) est venue à l'école le 15 septembre pour identifier les éléments de sécurité à renforcer et pour nous aider à mettre à jour les PPMS.

Vue la configuration de l'école, la fuite est impossible car il faut localiser avec exactitude le danger, et être certain de pouvoir s'échapper sans risque avec les élèves. Ces conditions ne sont pas réunies dans notre école, c'est donc un exercice de mise à l'abri silencieuse dans chaque classe qui sera réalisé.

Les élèves sont prévenus et s'entraînent à se confiner dans chaque classe.

- Surveillance de la cour de récréation : deux enseignantes surveillent et de nombreux jeux sont mis à disposition des élèves, ce qui assure une récréation active.

Une collation est autorisée le matin à 10h30. Nous demandons aux élèves de privilégier les fruits (frais, secs ou en compote) ou les yaourts à boire. Cela ne concerne pas le goûter du soir sur le temps de la garderie.

5/ Projets éducatifs et sorties scolaires

Ecole de Plassay :

- Les photos scolaires ont été réalisées le mardi 4 octobre 2022.

- Des sorties Nature sur l'observation de la nature pendant les différentes saisons seront organisées cette année.

Un travail plus spécifique des compétences dans les différents domaines sera mis en place lors de ces sorties.

- A l'occasion de la semaine du goût (du 10 au 14 octobre, des expériences sur les saveurs et les couleurs ont été menées.

La classe de PS/ GS1 a travaillé autour des couleurs, fruits, légumes, saveurs et textures, vocabulaire et recette.

Une recette a été réalisée chaque jour.

La classe de MS a travaillé sur les différentes couleurs, saveurs et vocabulaire des fruits (sucré, amer, doux...) et a réalisé du jus de raisin.

- Le jeudi 13 octobre 2022 matin, tous les élèves de l'école ont assisté à un spectacle sur le thème de l'environnement et de l'acceptation de la différence, intitulé « Laissez-nous cooassez ! » de la compagnie « Gospalaga » à la salle des fêtes de Plassay. Ce spectacle a été financé par la coopérative scolaire (300€).

M. LEYRIS remercie la municipalité de Plassay pour le prêt de la salle des fêtes.

- Le jeudi 17 novembre 2022 après-midi, tous les élèves de Moyenne et Grande Section participeront à une séance de jeux coopératifs en partenariat avec l'OCCE.

L'animateur de l'OCCE reviendra ultérieurement pour les 3 niveaux en deuxième partie d'année.

- Des rencontres sportives inter-écoles devraient reprendre si la situation sanitaire le permet. Beaucoup de parents seront indispensables pour le bon déroulement de celles-ci.

Ecole de Saint Sulpice d'Arnoult :

- □ La photo de classe a eu lieu le 30 septembre 2022.

- □ Les trois classes sont inscrites au dispositif classe -échecs. Nous avons reçu gratuitement du matériel pour débiter les échecs et une intervenante vient 1 fois par semaine pour une séance de 25 minutes par classe.

- Le 3 octobre intervention d'un agent du CYCLAD pour apprendre à trier les déchets. Tri qui est mis en place dans les classes et dans la cour de récréation.
- □ La semaine du goût a eu lieu du 10 au 14 octobre : les enfants ont découvert en sciences les différents saveurs. Chaque classe est allée découvrir le travail du cuisinier à la cantine avec une intervention portée sur les légumes.
- □ Le 18 octobre les 3 classes sont allées au Ports des Salines avec pour objectif la découverte du fonctionnement d'un marais salant.
- □ Les trois classes sont inscrites aux concours du koala (Cp- Ce1) et du kangourou (Ce2) mais également au vote des Incorruptibles.
- □ Les enfants retournent à la bibliothèque pour emprunter des livres 1 fois toutes les trois semaines.
- □ Le potager de l'école est toujours en activité en lien avec Romuald le cuisinier.
- □ Les projets à venir : intervention d'une diététicienne d'INTERFEL (Interprofession des fruits et légumes frais) pour parler de l'équilibre alimentaire et de la composition d'un petit déjeuner équilibré pour les trois classes. Un moment convivial parents-enfants sera proposé en fin de période 2, les modalités restent à définir.
Les Ce1 et les Ce2 vont être inscrits à un concours de calcul mental mis en place par l'académie de Poitiers.
Les trois classes iront dans le cadre de l'EMC au monument aux morts de la commune pour comprendre le but de ce monument pour les plus jeunes et le devoir de mémoire pour les plus âgés, le 9 ou 10 novembre.
- A noter l'intervention en début d'année 2023 de l'infirmière scolaire qui devrait faire passer une visite médicale à tous les ce1.

Ecole des Essards :

- Les photos scolaires ont été réalisées le mardi 20 septembre.
- Le vendredi 23 septembre, les trois classes ont participé à l'opération « Nettoyons la nature avec Leclerc ».
Chaque classe a investi un secteur de la commune. La collecte a été très fructueuse (20 kg de verre, 14,7 kg de plastique et de nombreux déchets non recyclables).
Les élèves ont participé de façon enthousiaste et souhaitent renouveler l'opération au printemps.
- Le 4 octobre, les élèves de Mmes Faity et Pain, ont bénéficié d'une action de prévention de la violence, proposée par la CDC Cœur de Saintonge. Ils ont participé à un « Pow Who », outil pour construire des règles de mieux vivre ensemble.
- Lors de la semaine du goût, du 10 au 16 octobre, les élèves de Mme Faity ont préparé et dégusté un Tea time le mardi. Le jeudi, ils ont participé à la préparation du repas de la cantine avec la cuisinière, Karine Grégoire.
- Le jeudi 20 octobre, les élèves de classe de Mme Pain, sont allés dans les bois avec une animatrice de l'association Nature Environnement 17. L'objectif de la sortie était d'analyser le sol forestier et de comprendre le rôle des êtres vivants décomposeurs.

Une deuxième sortie, encadrée par la même animatrice, est prévue en avril, pour travailler sur le cycle de vie des arbres.

Entre ces deux animations, des activités sont prévues en classe et dans les bois pour approfondir la connaissance du milieu forestier. L'animation a été financée par l'APE (250€).

- Le 13 décembre, les trois classes iront au cinéma de St Savinien. Le film choisi est « Le petit Nicolas, Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux »

- Le mardi 21 février, date du mardi gras, l'école organisera un carnaval. Les élèves et les enseignants seront déguisés. Si le temps le permet, un défilé en musique et un goûter auront lieu dans la cour.

- Le vendredi 17 mars, les trois classes assisteront à un spectacle vivant dans le cadre du projet « Du spectacle plein les mirettes ».

Cette action est organisée par la Communauté de Communes Cœur de Saintonge et s'adresse cette année à toutes les classes de cycle 3 du territoire. Le spectacle et le transport sont entièrement financés par la CDC.

Ce sera cette année un spectacle musical, assuré par un groupe Les PercuT.

Une représentation gratuite tout public, sur inscription, sera proposée aux familles le samedi 18 mars.

- En mars et avril, les élèves de Mmes Faity et Nicolon seront initiés à l'escrime. Un professeur du Cercle d'Escrime Saintais interviendra auprès de chacune des classes à raison de 8 séances par classe. Les séances se dérouleront dans la salle des fêtes des Essards.

- En juin : cross de fin d'année

- Grâce au bénévolat de plusieurs parents, la bibliothèque de l'école retrouve une activité. Les élèves peuvent emprunter un livre une fois par semaine, s'ils le souhaitent (la bibliothèque sera ouverte du lundi au jeudi, de 12h45 à 13h20).

- Deux classes participent à des projets départementaux : « A l'école de l'océan avec Tara » (c'est un projet qui permet de comprendre l'impact des changements climatiques sur les océans en lien avec le voilier « Tara » et les Incorruptibles pour le classe de Mme Faity, et « Le tour du monde en 80 jours » (Projet pluridisciplinaire sur l'année à partir de l'œuvre de Jules Verne qui permet l'utilisation quotidienne des ordinateurs de la classe) pour la classe de Mme Pain.

- Depuis le retour des vacances de Toussaint, les parents des trois classes ont la possibilité de consulter en ligne les devoirs de leur enfant par le biais de la plateforme Educartable.

- Sur l'initiative de Mme Drilhon, infirmière libérale, et grâce à un financement de l'ARS, une animation sur le thème du harcèlement scolaire sera proposée à l'ensemble des CM2 du territoire, au mois de mars.

6/ Bilan financier des coopératives scolaires

	<u>Plassay :</u>	Saint Sulpice d'Arnoult	Les Essards
Produits 2021-2022	2634,70 €	2 881,00 €	Total: 4458,60 €
	- cotisation des parents : 885 €	-cotisation des parents : 375€	- cotisation des parents :745 €
	- bénéfices vente photos de classe : 1049,70 €	- vente photos de classe : 1806 €	- bénéfices vente photos de classe : 904 €
	- dons de l'association des 3 écoles : 700 €	-dons de l'association : 700€	- dons de l'association des 3 écoles : 850 €

Les dépenses 2021-2022	- adhésion à l'OCCE + assurance MAE / MAÏF : 215,60 € - frais bancaire : 1,96€ - activités éducatives : 4723,63 € : les diverses sorties, l'achat de livres pour Noël, des ingrédients pour les diverses activités culinaires de l'année, les plantations ...	4 331,35 € - adhésion à l'OCCE + assurance MAE / MAÏF : 193,20€ -activités éducatives : 2633,52€ -achats de biens durables: 428,33€ -achats photos de classe:1076,30	Total : 4500, 62 € - adhésion à l'OCCE + assurance MAE / MAÏF : 201,60 € - activités éducatives : 2965,96 € -achat des photos : 1331,10 €
solde	- 2295,10 €	- 1450,35 €	- 42,02€
Au 1 ^{er} septembre 2022	918,46 €	2 807,13 €	2445, 54 €

7/ Bilan des travaux d'été et des aménagements

Ecole de Plassay :

L'ordinateur de la salle des maîtres a été changé.

Un ordinateur portable ainsi qu'un vidéoprojecteur et un écran portable ont été acheté.

M. LEYRIS remercie la municipalité pour ces investissements bien appréciés.

Ecole de Saint Sulpice d'Arnoult :

Les jeux tracés dans la cour ont été repeints avec des couleurs vives.

L'achat de poubelles de tri.

Ecole des Essards :

Un terrain de handball a été tracé dans la grande cour goudronnée.

La classe de Mme Nicolon a été en partie repeinte et a été équipée d'un meuble pour le vidéoprojecteur.

Le vidéoprojecteur de la classe de Mme Faity a été changé.

La vitre de la porte d'entrée de la classe de Mme Pain a été changée et les travaux demandés réalisés (modification de l'agencement des tableaux et la réparation de plusieurs chaises réglables).

Un volet roulant va être réparé et une porte de séparation sera installée entre le bureau de direction et la classe de Mme Nicolon.

8/ Questions diverses des représentants des parents d'élèves

Plassay

Les parents des élèves des classes de Mr Leyris et Mme Chatel ont la possibilité d'accompagner leurs enfants jusqu'à l'entrée extérieure de leur classe, ce qui permet un échange enseignant/parents ; Que pourrions nous envisager pour qu'il en soit de même pour les élèves de Mme Gonzalez ?

L'atsem est au portail pour la sécurité de tous et l'enseignante est dans sa classe. Si l'échange ne peut pas se faire le matin avec Mme Gonzalez, en revanche à 16h20 l'enseignante est présente à la porte du hall d'entrée. Néanmoins à 8h20 si cela est nécessaire il est tout à fait possible d'avancer jusqu'à la classe.

Les enseignants vont en reparler en équipe et essaieront d'apporter une solution en conseil des maîtres.

Saint Sulpice d'Arnoult

Nous tenions à remercier la mairie d'avoir pris contact avec les représentants des parents d'élèves afin d'établir ensemble le nouveau règlement périscolaire, et d'avoir tenu compte de nos observations et remarques.

Les Essards

Nous avons été informés qu'au sein de l'école et dans le bus, certains élèves tiennent des propos inadaptés et inacceptables pour leurs âges, un signalement a immédiatement été fait auprès des professeurs et de Mr le maire, qui ont pris cela très au sérieux et ont fait de suite le nécessaire. Dans de tels cas, nous souhaiterions que tous les parents soient informés afin de pouvoir être vigilants avec leurs enfants à ce sujet et d'avoir la possibilité de pouvoir échanger avec eux si ils le jugent utiles. A ce jour, il est à noter que des propos continuent à circuler pendant la récréation et dans le bus scolaire... Quelles solutions trouver (prévention ? information ? intervention extérieure... ?) ?

Cet incident isolé a été aussitôt pris en charge par les enseignantes et la mairie. Les propos sont en effet choquants et inacceptables. Les familles concernées ont été prévenues et ont fait le nécessaire auprès de leurs enfants.

Le problème est résolu au niveau de l'école.

Si un autre incident de cet ordre devait se reproduire, encouragez vos enfants à aller en parler immédiatement à l'adulte présent.

Si l'incident avait pris de l'ampleur nous aurions fait le nécessaire pour communiquer auprès des familles.

L'équipe mobile de sécurité interviendra auprès des CM2 pour parler des dangers d'internet le jeudi 24 novembre. Cette intervention était prévue depuis la rentrée.

Dans le cadre de l'EMC, les CE2 et les CM1 seront sensibilisés aux dangers des réseaux sociaux et au respect de l'intégrité physique et morale de l'autre.

L'infirmière scolaire de secteur interviendra auprès des CM2 sur le thème de la puberté en mai ou en juin.

M. Destin, chargé de la surveillance dans le bus le soir, a été sensibilisé et il est vigilant sur ce qui peut se dire et se répéter dans le bus et au vocabulaire employé par les enfants.

Si cela se reproduisait, Mme Pain ferait une communication à l'ensemble des parents. Les écoles et le SIVOS s'associeraient pour communiquer auprès de toutes les familles du RPI.

9/ Dates des prochains conseils des écoles du RPI

Dates des prochains conseils d'école :

→ le 28 février 2023 à Plassay

→ le 15 juin 2023 aux Essards

La séance est levée à 20h20.

La secrétaire de séance : Mme Boucher

Le président de séance : Mme Dumont